

LA MJC, COMMENT ÇA MARCHE ?

Une activité vous intéresse ?

Contactez la personne responsable qui vous donnera toutes les informations à ce sujet.

Pour chaque activité, il faut être adhérent (une seule adhésion par personne). La carte est valable de septembre 2021 à août 2022. Son prix est de **13 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 18 ans.**

Chaque activité fait ensuite l'objet d'une cotisation suivant les frais engagés par la MJC pour son fonctionnement.

INSCRIPTION AVEC ESSAI

C'est une « découverte de l'activité ». Cette saison, possibilité d'une réinscription avec 2 cours d'essai (septembre à mi-octobre), pour permettre une reprise progressive de l'activité, pour les adhérents encore indécis. Les activités gymniques FSCF ayant eu lieu en présentiel depuis début février, les cours d'essai sont réservés uniquement aux nouveaux adhérents.

***Règlement UNIQUEMENT par chèque ECHANGEABLE** avec d'autres moyens de paiement (si poursuite de l'activité) lors de la permanence (Salle Laÿs) du **MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 de 18h00 à 18h45.**

La résiliation de l'inscription est de la responsabilité de l'adhérent qui se manifeste auprès du responsable d'activité suite aux 2 cours d'essai & par courriel à la comptabilité **avant le 13 OCTOBRE 2021.**

Mail comptabilité : mjculv.tresorerie@gmail.com

Le chèque annulé et non encaissé sera gardé en pièce comptable par la MJC ULV.

INSCRIPTION SANS ESSAI

L'inscription est engagée pour l'année.

La carte **PASS-REGION** est accordée aux lycéens et apprentis scolarisés dans un établissement de formation initiale relevant de la compétence de la Région. Elle permet une aide forfaitaire sur une licence sportive notamment pour les activités gymnastique de compétition. Lors des inscriptions, pensez à amener votre carte.

Différents modes de règlement possibles **UNIQUEMENT** lors des journées d'inscriptions : chèques différés, espèces, chèques-vacances, coupons-sport, carte Pass-Région, Pass Sport, Pass Culture, Aide de 25 € CDOS (voir pages suivantes).

DIVERSES AIDES FINANCIERES

Pour une licence sportive (sous conditions)



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire vous offre

2000 bons de **25€**

pour une 1^{ère} licence sportive dans une discipline (hors disciplines sportives professionnelles) au sein d'un club ligérien

Pour en profiter, contactez-nous au **04.77.59.56.05**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif est affilié au Comité Départemental A. O. U. S. G. Loire

LE MARS LOIRE



PASS SPORT #1jeune?solution

Votre enfant a plus de 6 ans et veut faire du sport à la rentrée ? Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour l'inscrire dans un club grâce au Pass Sport.

Le Pass Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport



30€

PASS Région

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les 18 ans : Pass Culture (ULV : cotisation Danse et Théâtre)



À 18 ans, le pass c'est 300€ pour tes envies de livres, d'opéras, de concerts, d'expos, de cinéma, de musées, de festivals, de séries, de cours de musique ou de danse, de théâtre... de culture.

pass Culture



pass Culture

Tu vas faire quoi avec les 300€ du pass Culture ?

NOUVEAUTE :

Possibilité d'utiliser le PASS CULTURE pour les activités THEATRE & DANSE.



Le pass Culture en quelques mots :

Le pass Culture est une **application gratuite** pour les jeunes de 18 ans résidant en France sur laquelle ils disposent de **300€ pendant 24 mois** qui les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles.

Le pass Culture s'applique à proposer à ses utilisateurs, sur une même plateforme, un maximum d'offres physiques et d'activités culturelles dont ils peuvent profiter autour de chez eux, grâce à la fonctionnalité de **géolocalisation** ainsi que des offres numériques à réserver directement sur l'application.

le pass Culture... une large offre culturelle

places et abonnements



de spectacle vivant,
de cinéma,
de concert,
de médiation,
de festivals...

cours et ateliers



de danse,
de théâtre,
de musique,
de chant,
de dessin...

biens matériels



livres, BD, DVD,
disques, vinyles,
œuvres d'art,
instruments de
musique...

biens numériques



jeux vidéo et mu-
sique en ligne, SVOD
et ebooks, abon-
nements à la presse en
ligne

rencontres



avec les
artistes,
conférences,
dédicaces,
répétitions de
spectacles,
découvertes
des métiers...

visites



de musées, de
lieux histo-
riques,
de centres
d'art...

le pass Culture pour les jeunes

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Vous pouvez vous inscrire et réserver sur l'application. Votre crédit de 300€ est valable 24 mois.



Inscrivez-vous sur
app.passculture.beta.gouv.fr

Tout moyen de paiement est échangeable lors de la permanence (Salle Laÿs) du **MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 de 18h00 à 18h45**.

Les demandes d'attestation d'inscription seront délivrées lors des journées d'inscriptions (apporter les dossiers si besoin). Toute autre demande en dehors de ces journées doit être adressée à la MJC-ULV, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse, en respectant un délai de 15 jours minimum.

Possibilité de faire parvenir un courriel à miculv.tresorerie@gmail.com, **UNIQUEMENT** pour une demande de facture, qui vous sera retournée par mail, dans un délai de 15 jours.

QUAND VOUS INSCRIRE ?

Pour pouvoir voter à l'AG du 6 novembre 2021, inscrivez-vous obligatoirement durant les permanences qui se feront pour toutes les activités de la MJC ULV :

**Validation
soumise au
passeport sanitaire
en vigueur à la date
de l'inscription**

Le vendredi 3 septembre de 18h30 à 20h00

Le samedi 4 septembre de 10h00 à 11h30

SALLE LAÿS, À ST-BARTHELEMY-LESTRA

En présence des responsables d'activités